



Proprietaire non présent lors de la reception du recommandé

Par **MystGil**, le **12/06/2008** à **18:09**

Bonjour, rn rn rn comme prévu par la loi j'ai envoyé à mon propriétaire une rupture de bail par recommandé avec AR. rn Seulement il n'était pas présent lors du passage du facteur et n'est pas encore allé récupérer la lettre . rn Est-ce que cela repoussera l'échéance de la fin du préavis ? rn merci de vos réponses.

Par **domi**, le **17/06/2008** à **13:32**

Le recommandé part de la date de la 1ere présentation . L'échéance ne peut donc pas être repoussée .